

**MASTER**

MENTION

**Droit des Affaires**

PARCOURS-TYPE

**Droit des Transports et de l'Aéronautique**

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :		Code RNCP : 34127	120 crédits - 4 semestres
<b>Mention :</b> Gérard JAZOTTES, <i>Professeur des universités</i>	<b>Parcours-type :</b> Stéphane MOUTON, <i>Professeur des universités</i> Nathalie PICOD, <i>Maître de conférences</i>	<b>CANDIDATURES :</b> M1 : <a href="https://www.monmaster.gouv.fr/">https://www.monmaster.gouv.fr/</a> M2 : <a href="http://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/">www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/</a>	
<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Formation continue	<input type="checkbox"/> Formation ouverte à distance	<input checked="" type="checkbox"/> Formation en alternance (S3-S4)

**PRESENTATION**

Le Master mention **Droit des Affaires parcours-type Droit des Transports et de l'Aéronautique** dispense une formation de haut niveau dans le droit des transports, toutes modalités : terrestre, maritime, ferroviaire, aérien... Cette formation répond aux besoins de compétences juridiques suscités par l'évolution permanente de l'activité de transport (législation, jurisprudence, libéralisation, internationalisation, concentration, mouvements sociaux). **Les semestres 1 et 2** dispensent aux étudiants une formation permettant d'acquérir des connaissances et des compétences en droit des affaires et adaptée à leurs besoins professionnels ou scientifiques. **Les semestres 3 et 4** apportent de solides connaissances théoriques et opérationnelles en droit des transports et de l'aéronautique. **Ils peuvent être suivis en alternance.**

**COMPETENCES ET METIERS VISES****COMPÉTENCES :**

- Maîtriser les concepts fondamentaux du droit interne, européen et international du droit des transports et de l'aéronautique ;
- Maîtriser l'analyse et la qualification juridique ;
- Maîtriser les principales règles comptables, fiscales et financières applicables aux individus et aux entreprises du secteur des transports ;
- Maîtriser les modes de règlement des conflits du secteur des transports (justice étatique et modes alternatifs de règlement des litiges).

**Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention Droit des affaires sur le site France Compétences :**  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34127/>

**MÉTIER VISÉS :**

- Juriste d'entreprise (au sein de services juridiques et contentieux des grandes et moyennes entreprises)
- Juriste conseil au sein de cabinets d'avocats,
- Juriste spécialisé (en cabinet d'avocats ou en entreprise après obtention d'un master 2 au parcours adéquat)
- Profession d'avocat (après obtention de l'examen correspondant),
- Magistrat (après réussite au concours).

Les diplômés peuvent intégrer les services juridiques d'entreprises publiques ou privées de transports, de logistique, d'assurance ou les services d'administrations et d'institutions en droit des transports, nationales ou internationales, à des emplois de juristes conseil ou responsables du contentieux.

**ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER**

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>  
Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université :  
<https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

**ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER**

**Droit à poursuite d'études :** Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention. La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures). Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

**Réorientation :** L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master. L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

## PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1<sup>ère</sup> année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 447h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 189h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 177h CM + 43h30 TD
<p><b>• COMPETENCES DISCIPLINAIRES :</b>  <b>UE : Matières obligatoires (3 matières) – 99h CM + 27h TD</b>            *- Droit du financement des entreprises – 33h CM + 13h30 TD  <b>* 1 matière renforcée au choix :</b>            - Garanties de paiement – 33h CM + 13h30 TD            - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéficiaires – 33h CM + 13h30 TD  <b>* 1 matière non renforcée (différente de la matière renforcée) au choix :</b>            - Garanties de paiement – 33h CM            - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéficiaires – 33h CM</p> <p><b>UE : Matières optionnelles – 90h CM + 3h TD</b>  <b>3 options au choix parmi 9 :</b>            - Droit du commerce international – 18h CM + 3h TD            - Propriété intellectuelle – 30h CM            - Groupement à statut spécial – 30h CM            - Comptabilité financière – 30h CM            - Principes de gouvernance – 30h CM            - Droit de la banque et des marchés financiers – 30h CM            - Droit rural – 30h CM            - Droit des restructurations des entreprises – 30h CM            - Droit des assurances – 30h CM</p> <p><b>• COMPETENCES TRANSVERSALES :</b>  <b>UE : Langue vivante (1 choix valable pour l'année)</b>            - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>	<p><b>• COMPETENCES DISCIPLINAIRES :</b>  <b>UE : Matières obligatoires (3 matières) – 99h CM + 27h TD</b>            *- Droit des entreprises en difficulté – 33h CM + 13h30 TD  <b>* 1 matière renforcée au choix :</b>            - Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution) – 33h CM + 13h30 TD            - Fiscalité des sociétés et des groupes – 33h CM + 13h30 TD  <b>* 1 matière non renforcée (différente de la matière renforcée) au choix :</b>            - Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution) – 33h CM            - Fiscalité des sociétés et des groupes – 33h CM</p> <p><b>UE : Matières optionnelles – 30h CM + 3h TD</b>  <b>1 option au choix parmi 4 :</b>            - Droit pénal des affaires – 30h CM            - Droit européen de la concurrence – 30h CM            - Procédures civiles d'exécution – 30h CM            - Contrats spéciaux des affaires 2 – 18h CM + 3h TD</p> <p><b>• COMPETENCES DE SPECIALITE :</b>  <b>UE : Matière de spécialité – 48h CM + 3h TD</b>            - Droit aérien et spatial – 18h CM + 3h TD            - Droit international et européen des transports – 30h CM</p> <p><b>• COMPETENCES TRANSVERSALES :</b>  <b>UE : Langue vivante (même langue que celle choisie au S1)</b>            - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>

L'action de formation en 2<sup>ème</sup> année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 225h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 225h CM	SEMESTRE 4
<p><b>UE : Cours fondamentaux – 105h CM</b>            - Cadre institutionnel et juridique des transports – 25h            - Les infrastructures des transports – 25h            - Contrats de transport et logistique – 25h            - Anglais juridique – 30h</p> <p><b>UE : Séminaires thématiques – 120h CM</b>            - Droit des transports de personnes et de marchandises – 40h            - Droit de la gouvernance publique des transports – 40h            - Droit de l'aéronautique – 40h</p>	<p><b>UE : Voie professionnelle ou recherche</b>            - 1 voie au choix :</p> <p><b>• Voie professionnelle : stage (3 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage.</b>            Le stage, d'une durée minimale de 3 mois, a lieu d'avril à juin et s'effectue auprès d'une entreprise, d'un organisme, d'un cabinet d'avocat du secteur des transports. Il a pour objet d'enrichir l'expérience professionnelle de l'étudiant et de lui offrir des opportunités de recrutement. Il doit être utile à l'entreprise, qui bénéficie des services d'un juriste bien formé au Droit et au milieu du transport.  <b>La voie de l'alternance suivie toute l'année se substitue au stage.</b></p> <p><b>• Voie recherche : rédaction d'un mémoire de recherche avec soutenance :</b> Les étudiants de formation continue ne suivent pas de stage mais réalisent un mémoire sous la direction des directeurs du Master.</p>

## CONTACTS

### UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty 31042 Toulouse Cedex 9

### ALTERNANCE

#### EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL

UNIVERSITY (EEDU) Manufacture des Tabacs -

Bat. Q 21, allée de Brienne 31042 Toulouse Cedex 9

#### Pôle Alternance :

Courriel : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 12 87 14

### SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

#### Première année de master :

Bureau : AR 125 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd01@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 38 53

#### Seconde année de master :

Bureau : AR 137 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd03@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 35 82

### SUIO-IP

#### SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE

#### À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préfabriqués - Parking Arsenal

Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 28

#### BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3<sup>ème</sup> étage, AR381

Courriel : stages@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 35